
Programme de Formation – Sensibilisation au Handicap Psychique en Entreprise

Conforme au format attendu dans une démarche Qualiopi

1. Intitulé de la formation

Sensibilisation au handicap psychique en entreprise : comprendre, inclure et agir

2. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différents types de handicaps psychiques et leurs impacts en milieu professionnel.
 - Comprendre les besoins spécifiques des personnes concernées.
 - Adopter des comportements inclusifs et bienveillants.
 - Connaître les dispositifs d'accompagnement et les ressources disponibles.
 - Pour les neuroatypiques : reconnaître leurs forces, comprendre leurs droits et savoir comment demander un aménagement.
-

3. Public visé

- Salariés de l'entreprise (tous services confondus)
 - Salariés neuroatypiques (TDAH, troubles du spectre autistique sans déficience, HPI, troubles anxieux, etc.)
-

4. Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

5. Durée

- Version collective (salariés) : 1 journée – 7 heures
- Atelier spécifique (neuroatypiques) : 0,5 journée – 3h30

6. Modalités et délais d'accès

- Sur demande de l'employeur ou des RH.
 - Mise en place possible sous 2 à 4 semaines.
 - Réalisation en présentiel ou distanciel.
-

7. Méthodes mobilisées

- Apports théoriques interactifs
 - Études de cas et mises en situation
 - Jeux de rôle / jeux pédagogiques
 - Témoignages (vidéo ou intervenant en situation de handicap psychique)
 - Ateliers d'échange de pratiques
-

8. Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissances en début et fin de session
 - Auto-évaluation des acquis
 - Évaluation de satisfaction à chaud
 - Évaluation à froid (optionnelle, 3 mois après)
-

9. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation adaptable selon les besoins (troubles de l'attention, besoins visuels, aménagements cognitifs, etc.). Merci de nous contacter en amont pour prévoir les ajustements nécessaires.

10. Programme détaillé 📅 Matin –

Sensibilisation générale (salariés)

1. Introduction
 - o Pourquoi parler de handicap psychique en entreprise ?
 - o Définitions, chiffres-clés et préjugés
2. Comprendre les troubles psychiques
 - o Dépression, troubles anxieux, bipolaires, schizophrénie, TDAH, TSA, HPI...
 - o Distinction entre handicap psychique et maladie mentale

3. Conséquences au travail o Fatigue cognitive, stress, difficulté d'interaction, isolement o Exemples concrets en entreprise
 4. Communication bienveillante et attitudes inclusives o Éviter les maladresses
 - o Être un collègue ou un manager aidant
-

Après-midi – Outils & inclusion (salariés)

5. Cadre légal et obligations de l'entreprise o Loi 2005 – RQTH – aménagements raisonnables o Le rôle du référent handicap, du médecin du travail
 6. Favoriser l'inclusion o Actions concrètes à mettre en place
 - o Exemples de bonnes pratiques (accueil, réunions, temps de travail)
 7. Atelier collaboratif o Brainstorming : “Comment rendre mon équipe plus inclusive ?” o Cas pratiques / jeux de rôle
-

Module complémentaire – Atelier pour salariés neuroatypiques (3h30)

1. Mieux se connaître o Neuroatypie : comprendre ses forces et ses difficultés o Identifier les situations à risque ou sources de surcharge
 2. Connaître ses droits o Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) o Accompagnement possible (Agefiph, Cap emploi, référent handicap)
 3. Agir dans son environnement o Comment exprimer ses besoins ?
 - o Demander un aménagement ou une aide sans crainte
 4. Échange et témoignages o Partages d'expériences entre pairs
 - o Trucs et astuces pour mieux vivre le quotidien professionnel
-

11. Intervenants

- Formateur·rice spécialisé·e en psychologie du travail et inclusion
 - Possibilité d'intervention d'un pair expert ou d'un professionnel concerné
-

12. Tarifs

Sur devis – modulable selon le nombre de participants et le format (présentiel/distanciel).

mise à jour faite le 20/10/25